

Charte d'engagement aux fraternités paroissiales Sainte Trinité :

- 1) Je rejoins une fraternité pour mieux connaître le Christ, au contact de mes frères et sœurs ; pour dire et écouter comment le Seigneur agit dans ma vie et dans celle de mes frères et sœurs.
- 2) Je m'engage pour un an, à être présent à chaque réunion de ma fraternité, au rythme d'une fois par mois.
- 3) Je m'engage à être présent à un week-end / journée de fraternité au cours de l'année.
- 4) Je m'engage avec ma fraternité à assurer un service en paroisse une ou quelques fois dans l'année.
- 5) Je m'engage à participer à la prière fraternelle et à cheminer dans ma prière personnelle.
- 6) Lors du partage en fraternité,
 - je m'exprime en « je »
 - Lors du partage de mes frères et sœurs, j'écoute sans prendre la parole, sauf éventuellement pour demander un éclaircissement si je n'ai pas compris quelque chose.
- 7) Tout ce qui est partagé dans la fraternité reste dans la fraternité, je n'en parle pas autour de moi.